

Les Abymes, le vendredi 19 décembre 2017

Le Recteur de région académique Guadeloupe  
Recteur d'académie  
Chancelier des Universités  
Directeur Académique des Services de l'Éducation  
Nationale

à

Mesdames, Messieurs les corps d'inspection,  
Mesdames, Messieurs les proviseurs,  
Mesdames, Messieurs les principaux,  
Mesdames, Messieurs les directeurs adjoints de  
SEGPA,

Délégation Académique  
à l'éducation Artistique  
et à l'action Culturelle

Objet : concours « Jeune Cinéaste » 2017-2018

Le rectorat organise un concours de réalisation de film vidéo, ouvert à tous les élèves des lycées et collèges de l'académie.

Réf CR  
n° 02917

Les bulletins d'inscription devront parvenir à la DAAC pour **le mercredi 24 janvier 2018**.

Dossier suivi par  
Claude RIVIER

Un jury décernera des prix dans chacune des catégories définies par le règlement.

Téléphone  
0590 47 81 07

Les meilleures productions seront présentées au public à l'occasion de la remise des prix qui aura lieu au Cinéthéâtre du Lamentin en mai 2018.

Fax  
0590 47 81 01

Les productions devront parvenir pour le **vendredi 27 avril 2018**, date limite, à :

Courriel  
ca.culture@  
ac-guadeloupe.fr

**Concours « Jeune Cinéaste »**  
DAAC  
Rectorat – ZAC de Dothémare  
BP 480  
97183 Les Abymes cedex

Site  
[http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts\\_et\\_culture](http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture)

J'invite les enseignants à s'intéresser à cette action d'incitation à la production audiovisuelle, un domaine artistique en plein essor dans notre académie.

Adresse postale  
Rectorat de l'académie de la  
Guadeloupe  
Parc d'activités la Providence  
ZAC de Dothémare  
B.P. 480  
97183 LES ABYMES Cedex

  
LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE GUADELOUPE  
CHANCELIER DES UNIVERSITES  
DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
**Camille GALAP**

PJ : Règlement du concours, Fiche d'inscription, Fiche technique, Critères de recevabilité